

COMMUNAUTE DE COMMUNES LEMBRON VAL D'ALLIER

Compte rendu du Conseil de Communauté du 27 Août 2009 Maison du Lembron à St Germain Lembron

SEANCE du 27 Août 2009

- Membres en exercice : 37
- Membres présents : 45
- Voix consultatives : 8

L'an deux mille neuf, le 27 Août, à dix-neuf heures, le conseil de la Communauté de Communes Lembron Val d'Allier, dûment convoqué en séance publique ordinaire, s'est réuni, sous la présidence de Freddie Pierzchala, à la maison du Lembron.

Date de convocation : 18 Août 2009

Présents:

Antoingt : Présents = BORY H. – ROUSSEL C. - *Suppléant* : GONTHIER E.

Beaulieu : Présents = BERNARD J.P. – JINGAND L.P. *Suppléante* : MOUNIN D.

Bergonne : Présents = BARBECOT P. - BARDIAU C.

Boudes : Présents = LOOS T. – BOULOC G. *Suppléante* : ALBIZZI C.

Le Breuil sur Couze : Présents = BOURGNE G. – ESBELIN N. – BARBINI J.

Chalus : Présents = OLLE A. - *Excusé* : RALET B. *remplacé par* BOURGNE M.

Charbonnier les Mines : Présents = BERTHELOT P. - RIGAUD D. – LESAIN N. – *Suppléante* : MESTRE H.

Collanges : Présents = MERLE J. C. – QUEFELEC F. *Suppléante* : VAISSAIRE L.

Gignat : Présents = BESSON J.L. - SAIGNIE M.

Mareugheol : Présents = ROBICHON G. - LAURUT A.

Moriat : Présents = ROCHA G. - LEGENDRE D *Suppléante* : DAVID S.

Nonette : Présents = RAVEL P. – BERNARD M.

Orsonnette : Présents = GUEGNOT J-P – *Excusée* : NICHON J. *remplacée par* FILLLOL T.

Saint Germain Lembron : Présents = ROUX R. - BOURG F. – LAGADEC J.

Saint Gervazy : Présents = BARTHOMEUF S. – AUZAT P *Suppléant* : LEGENDRE B.

Vichel : Présents = CHABRIER R. – PIERZCHALA F. – *Suppléante* : POULOSSIER M-L

Villeneuve Lembron : Présents : LEROY V. - ULRICH J.

Assistent également à cette séance : F. CHAPUIS, J. GAUDE, J.F LAURELUT, F. POISSONNIER, Agents de la Communauté de Communes ;

Nicole LESAIN est élue secrétaire de séance

ELECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS ET DU BUREAU

Ordre du jour :

1. Election du président;
2. Fixation du nombre de vice-Présidents ;
3. Election des vice-Présidents ;
4. Election des membres du bureau ;
5. Questions diverses.

Monsieur Freddie PIERZCHALA, 1^{er} vice-Président de la Communauté de Communes Lembron Val d'Allier ouvre la séance et procède à l'appel des délégués.

Il installe **Monsieur Louis-Pierre JINGAND**, doyen de l'assemblée, pour présider la séance et propose à **Messieurs Gérald BOULOC** et **Philippe AUZAT**, plus jeunes délégués de l'assemblée de l'assister dans le dépouillement des votes.

Monsieur le Président de séance met aux voix le **compte rendu de la séance du 3 Juin 2009**. Celui-ci n'appelant aucune observation de la part de l'assemblée, **est approuvé à l'unanimité des voix**.

Le Président de la séance, **Monsieur Louis-Pierre JINGAND**, doyen de l'assemblée, conformément aux statuts et au Code Général des Collectivités Territoriales, propose au Conseil de procéder successivement à l'élection du Président, des vice-Présidents et des membres du bureau de la Communauté de Communes Lembron Val d'Allier (**rappel : élection à la majorité absolue aux 1^{er} et 2^{ème} tour ; à la majorité relative au 3^{ème} tour ; au bénéfice de l'âge en cas d'égalité de suffrage au 3^{ème} tour**).

1. Election du Président ;

➤ Premier tour de scrutin

Le Président de séance lance un appel à candidature.

Mme Chantal ROUSSEL et M. Denis LEGENDRE présentent leurs candidatures.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 37
- Nombre de bulletins dans l'urne 37
- Nombre de suffrages exprimés 29
- Nombre de bulletins blancs 7
- Nombre de bulletin nul 1

Madame Chantal ROUSSEL a obtenu 8 voix

Monsieur Denis LEGENDRE a obtenu 19 voix

Monsieur Pierre RAVEL a obtenu 2 voix

M. Denis LEGENDRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé Président. Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

2. Choix du nombre de vice-Présidents

Monsieur le Président propose à l'assemblée de créer 5 postes de vice-Présidents, chacun chargés d'une délégation spécifique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité des membres :

- FIXE à 5 le nombre de vice-Présidents.

3. Election des vice-Présidents :

1. 1^{er} vice Président :

Le Président de la Communauté de Communes procède aussitôt, dans les mêmes formes, à l'élection du premier vice-Président.

Le Président lance un appel à candidature.

- M. Pierre Ravel présente sa candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 37
- Nombre de bulletins dans l'urne 37
- Nombre de suffrages exprimés 34
- Nombre de bulletins blancs 3
- Nombre de bulletin nul 0

M. Pierre RAVEL a obtenu 34 voix

M. Pierre RAVEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 1^{er} vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

2. 2^{ème} vice-Président :

Le Président de la Communauté de Communes procède aussitôt, dans les mêmes formes, à l'élection du deuxième vice-Président.

Le Président lance un appel à candidature.

- Mme Nicole ESBELIN présente sa candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 37
- Nombre de bulletins dans l'urne 37
- Nombre de suffrages exprimés 32
- Nombre de bulletins blancs 5
- Nombre de bulletin nul 0

Mme Nicole ESBELIN a obtenu 31 voix
M. Thierry LOOS a obtenu 1 voix

Mme Nicole ESBELIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamée 2^{ème} vice-Présidente et immédiatement installée dans ses fonctions.

M. Thierry FILLIOL, délégué suppléant de la commune d'Orsonnette remplaçant de Mme Jacqueline NICHON s'excuse et quitte la séance à 20h30.

3. 3^{ème} vice-Président :

Le Président de la Communauté de Communes procède aussitôt, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième vice-Président.

Le Président lance un appel à candidature.

- M. Jean-Paul BERNARD présente sa candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 36
- Nombre de bulletins dans l'urne 36
- Nombre de suffrages exprimés 31
- Nombre de bulletins blancs 4
- Nombre de bulletin nul 1

M. Jean-Paul BERNARD a obtenu 29 voix

M. Pascal BERTHELOT a obtenu 1 voix

M. René ROUX a obtenu 1 voix

Monsieur Jean-Paul BERNARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 3^{ème} vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

4. 4^{ème} vice-Président :

Le Président de la Communauté de Communes procède aussitôt, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième vice-Président.

Le Président lance un appel à candidature.

- M. Denis RIGAUD présente sa candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 36
- Nombre de bulletins dans l'urne 36
- Nombre de suffrages exprimés 28
- Nombre de bulletins blancs 8
- Nombre de bulletin nul 0

M. Denis RIGAUD a obtenu 17 voix

M. Jean-Louis BESSON a obtenu 6 voix

M. François BOURG a obtenu 1 voix

M. Thierry LOOS a obtenu 1 voix

M. Jean-Claude MERLE a obtenu 1 voix

M. Freddie PIERZCHALA a obtenu 1 voix

M. René ROUX a obtenu 1 voix.

Monsieur Denis Rigaud ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 4^{ème} vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

5. 5^{ème} vice-Président :

Le Président de la Communauté de Communes procède aussitôt, dans les mêmes formes, à l'élection du cinquième vice-Président.

Le Président lance un appel à candidature.

- M. Philippe AUZAT présente sa candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 36
- Nombre de bulletins dans l'urne 36
- Nombre de suffrages exprimés 34
- Nombre de bulletins blancs 1
- Nombre de bulletin nul 1

M. Philippe AUZAT a obtenu 27 voix

M. Freddie PIERZCHALA a obtenu 3 voix

M. Guy BOURGNE a obtenu 1 voix

M. René ROUX a obtenu 3 voix.

Monsieur Philippe AUZAT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 5^{ème} vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

4. Election des membres du bureau.

Le Président de la Communauté de Communes procède aussitôt, dans les mêmes formes, à l'élection des membres du bureau.

Le Président lance un appel à candidature.

- M. Louis-Pierre JINGAND présente sa candidature.
- M. René ROUX présente sa candidature.
- M. Jérôme BARBINI présente sa candidature.
-

Le nombre de poste étant égal au nombre de candidat, Monsieur le président propose de voter à main levée la désignation des candidats :

M. Louis-Pierre JINGAND est élu à l'unanimité des voix.

M. René ROUX est élu à l'unanimité des voix.

M. Jérôme BARBINI est élu à l'unanimité des voix.

M. Jérôme BARBINI, M. Louis-Pierre JINGAND et M. René ROUX sont élus membres du bureau et immédiatement installés dans leurs fonctions.

5. Questions diverses :

Bus des Montagnes :

Afin de promouvoir le « bus des montagnes », le Conseil Général organise chaque année des voyages à destination de manifestations susceptibles d'intéresser les habitants du monde rural.

↳ **Foire de Clermont/ Cournon** en septembre 2009,

↳ **Marché de Noël** en décembre 2009,

Les modalités de ces voyages sont les suivantes :

- Prix du transport = 3 € aller/retour
- Choix du transporteur à la libre initiative de la collectivité
- Heure de départ fixée par le Conseil Général, et de retour laissée à notre initiative

La Communauté de Communes prend en charge le prix du transport, le Conseil Général apportant son aide à hauteur de 50% du déficit de la manifestation.

Monsieur le Président propose d'organiser ces voyages.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTÉ la participation de la Communauté de Communes à l'ensemble de ces voyages ;**
- **MANDATE M. Le Président pour choisir le transporteur pour ces événements ;**
- **ACCEPTÉ les modalités d'organisation et de financement de ces opérations.**

Monsieur le Président lève la séance à 21H15.

**Monsieur le Président,
Denis LEGENDRE**